



Chambre des communes  
CANADA

## Comité de Liaison

---

LIAI • NUMÉRO 001 • 1<sup>re</sup> SESSION • 39<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le jeudi 11 mai 2006**

—  
**Chair**

**M. Dean Allison**

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## Comité de Liaison

Le jeudi 11 mai 2006

•(1310)

[Traduction]

**La greffière du comité (Mme Marie-Andrée Lajoie):** Mesdames et Messieurs, nous commençons.

Honorables membres du comité, je constate que nous avons le quorum.

[Français]

Conformément à l'article 107 du Règlement, le choix d'un président est le premier sujet à l'ordre du jour.

[Traduction]

Je suis prête à recevoir des motions à cet effet.

Monsieur Casson.

**M. Rick Casson (Lethbridge, PCC):** Je propose que Dean Allison soit élu au poste de président du comité de RHDC.

**La greffière:** Y a-t-il d'autres nominations?

Plaît-il au comité d'accepter cette nomination?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

**La greffière:** Avant que M. Alison occupe le fauteuil, nous devons élire un vice-président et je dois aussi présider à l'élection du vice-président.

Puis-je avoir des nominations pour le poste de vice-président?

**M. Paul Szabo (Mississauga-Sud):** Je propose Tom Wappel.

**La greffière:** M. Szabo propose M. Wappel.

**Des voix:** Bravo!

(La motion est adoptée.)

**La greffière:** Merci beaucoup.

Je demande à M. Allison d'occuper le fauteuil de président du Comité de liaison.

**Le président (M. Dean Allison (Niagara-Ouest—Glanbrook, PCC)):** La séance est ouverte.

L'ordre du jour est devant vous. Voyons le point numéro trois. Nous avons besoin de sept membres pour un Sous-comité du budgets de comité, donc nous devons adopter une motion pour avoir sept personnes chargées de présenter au comité principal des recommandations concernant les budgets de comité qui seront soumis.

Y a-t-il des nominations?

M. Wappel.

**M. Tom Wappel (Scarborough-Sud-Ouest, Lib.):** Ce comité est en quelque sorte informel, aussi je pense que nous devrions pas suivre tant la procédure. J'estime qu'il est logique que le président et le vice-président fassent parti du comité. Il reste cinq personnes. Je

pense que ceux qui sont intéressés n'ont qu'à lever la main, si je peux me permettre de faire cette suggestion, en tenant compte de bien sûr du fait que les conservateurs voudront avoir la majorité.

Je signale à tous les nouveaux membres du comité qui ne le savent pas que tous les budgets de tous les comités passent par ce comité. Le Sous-comité des budgets les examine en se fondant sur divers critères et en faisant certaines recommandations au comité en entier. Donc les budgets font de nouveau l'objet d'une discussion en tenant compte des recommandations du sous-comité,

Par conséquent, je pense que le président et le vice-président devraient faire partie du sous-comité.

**Le président:** Merci, monsieur Wappel.

On vient juste de me dire que l'on propose le président, le vice-président, trois membres du gouvernement et deux de l'opposition.

Monsieur Anders.

**M. Rob Anders (Calgary-Ouest, PCC):** Je nomme M. Rajotte.

**M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC):** Combien de temps cela demanderait-il ? Ça va varier, mais...

**M. Tom Wappel:** La greffière pourrait peut-être répondre à cette question.

**La greffière:** Si nécessaire, le comité de liaison en entier se réunit une fois par mois. Les réunions du sous-comité peuvent être plus fréquentes pour examiner un budget, mais ce ne sont pas des réunions régulières qui se tiennent deux fois par semaine ou quelque chose de ce genre.

•(1315)

**Le président:** Ça commence toujours par une seule réunion mensuelle.

Bon, donc M. Rajotte est l'un des...

**M. James Rajotte (Edmonton—Leduc, PCC):** Monsieur le président, je participerai s'il le faut, mais je crois que je vais faire ce que dit M. Wappel et si des membres veulent faire partie de ce comité, je m'effacerais devant eux.

**Le président:** C'est un « peut-être » catégorique. Bien.

Mme Sgro s'est portée volontaire et M. Lauzon.

Nous en sommes à deux oui catégoriques et un peut-être, n'est-ce pas?

Nous avons maintenant M. Merrifield et M. Hanger.

Monsieur Rajotte, vous avez été éliminé par...

Nous avons besoin d'un autre membre de l'opposition. Quelqu'un de l'opposition serait-il intéressé à siéger dans ce comité?

Un autre libéral? M. Szabo, merci beaucoup.

Je propose que le président, le vice-président, M. Hanger, M. Lauzon, M. Merrifield, Mm Sgro et M. Szabo forment le Sous-comité des budgets de comité.

(La motion est adoptée.)

**Le président:** Passons au point numéro quatre de l'ordre du jour, « Réunions du comité ». Il se lit comme suit « Que les réunions du Comité de liaison se tiennent le premier jeudi de chaque mois, à 13 heures et qu'un déjeuner de travail soit porté au budget du comité, à la discrétion du président ».

**M. Gerry Ritz:** Tim Hortons toutes les semaines.

**Le président:** Tim Hortons ou Wendy's.

Monsieur Pallister.

**M. Brian Pallister (Portage—Lisgar, PCC):** Pouvons-nous préciser que nous ne nous rencontrons pas le premier jeudi de juillet, d'août, de septembre, y a-t-il d'autres mois?

**Le président:** Cela semble raisonnable — quand la Chambre siège.

Monsieur Wappel.

**M. Tom Wappel:** Monsieur le président, ce n'est pas pour être contrariant, mais le comité se réunissait habituellement entre 13 et 14 heures, au moment bien sûr de la période des questions. La réunion n'a jamais commencé à 13 heures parce que les gens ont tendance à traîner un peu. Il n'y a donc jamais eu de quorum à 13 h pile et les demandes de budget présentées en dernier ne pouvaient pas être examinées parce que les gens parlaient ou qu'il n'y avait plus de quorum ou quelque chose du genre.

Pourrions-nous commencer à midi trente, si possible, puis terminer vers 13 heures 45, ainsi ceux qui ont des règlements, des questions, etc....

Le problème, bien sûr, c'est que des comités pourraient siéger, je ne le sais pas, mais je peux dire aux membres du comité qu'entre 13 et 14 heures, il y a très peu de temps pour s'occuper des demandes présentées, surtout si nous ne commençons pas à 13 heures.

**Le président:** Monsieur Goodyear.

**M. Gary Goodyear (Cambridge, PCC):** Merci, monsieur le président.

J'ai seulement deux choses à dire. Ça me va de commencer à midi trente, j'ai une réunion de comité de 11 heures à 13 heures, donc je serais en retard.

La deuxième chose que c'est que le 18 mai, je crois, le premier ministre australien sera ici. C'est un jeudi et...

**Des voix:** C'est le premier jeudi du mois.

**M. Gary Goodyear:** Merci beaucoup. Je vous prie de m'excuser.

**Le président:** Monsieur Murphy, ensuite M. Szabo.

**L'hon. Shawn Murphy (Charlottetown, Lib.):** Monsieur le président, je voulais parler d'exactement la même chose. Je pense qu'il y aura trois ou quatre réunions de comités entre 11 heures et 13 heures. Si vous êtes président, vous ne pouvez évidemment pas quitter la réunion avant 13 heures et très souvent, vous ne partez qu'à 13 h 15 donc que cela ne facilite pas les choses.

**Le président:** Je suggère que nous essayons de nous rencontrer ici dans la salle à 12 heures 45 pour être ponctuel et pouvoir commencer. Évidemment, cela dépend aussi de la disponibilité des salles. Je vous demande seulement d'être ici le plus près possible de 13 heures et si nous avons un quorum, nous pourrions commencer.

Y a-t-il d'autres observations à ce sujet?

Donc, ce sera à 13 heures, et nous allons demander aux gens s'ils seront ici à 12 heures 45, ils mangeront rapidement un morceau, puis nous essaierons de commencer le plus près possible de 13 heures.

(La motion est adoptée) [Voir le procès-verbal.]

• (1320)

**Le président:** Je passe à la motion 5 sur les services de l'analyse de la Bibliothèque du Parlement: « Que le comité retienne, au besoin et à la discrétion du président, les services de l'un ou de plusieurs analystes de la Bibliothèque du Parlement pour l'aider dans ses travaux ».

**Une voix:** J'en fais la proposition.

(La motion est adoptée.)

**Le président:** Nous passons maintenant à la motion six, séances à huis clos...

**Une voix:** Adoptée.

(La motion est adoptée.) [Voir le procès-verbal.]

**Le président:** Nous passons à la motion 7 sur le financement des activités du comité. La séance se poursuivra à huis clos.

[La séance se poursuit à huis clos.]







**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**